

## Pousse de l'herbe n°1

# La mise à l'herbe se prépare

Les bulletins "Pousse de l'herbe" reprennent pour l'année 2018. Chaque semaine, la Chambre d'agriculture présentera l'évolution de la pousse de l'herbe grâce aux "sommes de températures" calculées à partir des relevés de 7 stations météorologiques réparties sur le territoire départemental.

Pour l'herbe, une somme de températures (exprimée en degrés jours) se calcule en additionnant les moyennes quotidiennes à partir du 1<sup>er</sup> février, avec un minimum de 0°C et un maximum de 18°C. Ces moyennes sont établies à partir des minima et maxima relevés par la station météorologique locale.

### Repérer les stades-clés

Les sommes de températures permettent de repérer les stades importants de la pousse de l'herbe : départ en végétation, épis à 5 cm du sol, épiaison, floraison. A chaque stade va correspondre une pratique de l'éleveur. Ainsi, dans l'idéal, le départ en végétation devrait correspondre à la mise à l'herbe des animaux, le stade épi 5 cm à la fin du déprimage, le début de l'épiaison aux premières coupes précoces (ensilage, enrubannage)...

Grâce aux sommes de températures, il est donc possible d'alerter les éleveurs sur les dates importantes de gestion de l'herbe. L'intérêt de cette méthode est que, au lieu de se baser de façon systématique sur des dates figées, on peut s'adapter aux caractéristiques de l'année (plus ou moins précoce ou tardive) et aux différences de précocité liées à l'altitude.

### Correspondance, pour les différents types de prairie, entre les sommes de température, les stades de pousse de l'herbe et les pratiques optimales d'exploitation

	Stade de la prairie	Départ en végétation	Epi à 5 cm du sol	Début Epiaison	Pleine Epiaison	Pleine Floraison
	Pratique (à l'optimum)	Mise à l'herbe	Stade fin déprimage	Ensilage Enrubannage	Foin précoce	Foin tardif
Type de prairie	Prairie temporaire fertile précoce	250°C jour	500°C jour	800°C jour	1000°C jour	1200°C jour
	Prairie naturelle ou permanente, fertile	300°C jour	500°C jour	900°C jour	1100°C jour	1300°C jour
	Prairie naturelle ou permanente, fertilité moyenne	400°C jour	800°C jour	1000°C jour	1100°C jour	1600°C jour
	Prairie naturelle ou permanente, peu fertile	500°C jour	1000°C jour			

### Un outil en place en Aveyron depuis 10 ans

Comme l'année dernière, le suivi de la pousse de l'herbe va s'appuyer sur les données de 7 stations assez représentatives de la diversité géographique du département : Montlaur (rougier de Camarès), Villefranche de Rouergue, Millau (Soulobres), Salles la Source (causse de Rodez), Huparlac et Alpuech (Nord-Aveyron) ; Canet de Salars (Lévézou). Villefranche de Rouergue et Montlaur sont les stations les plus précoces. Concernant par exemple la pleine épiaison pour les prairies temporaires à base de ray-grass, c'est-à-dire 1000°C jour, on se situe en moyenne autour du 20 mai à

Villefranche de Rouergue et autour du 11 juin à Huparlac (860 m), soit une vingtaine de jours d'écart.

Dans ce bulletin, l'évolution des sommes de températures de l'année est mise en comparaison avec les données historiques. De plus, cette année, quelques mesures de vitesse de pousse réalisées sur le terrain seront également présentées.

### **Sommes de températures au 4 mars 2018 : du retard à l'allumage !**

Station météo	Altitude (m)	Situation au 4 mars 2018	Situation au 4 mars 2017	Moyenne au 4/03 sur les 10 dernières années (sauf Alpuech : 2 ans)
Alpuech	1107	<b>27</b>	125	75
Canet de Salars	860	<b>55</b>	169	102
Huparlac	860	<b>44</b>	169	109
Millau (Soulobres)	715	<b>74</b>	212	142
Montlaur	370	<b>97</b>	234	176
Salles La Source	578	<b>81</b>	212	138
Villefranche de Rgue	333	<b>88</b>	210	140

Les premières sommes de températures 2018 montrent que le coup de froid du début février se fait bien ressentir sur le démarrage de la pousse de l'herbe. Par rapport à l'année dernière (qui était nettement en avance sur la moyenne), on observe cette année un retard d'environ 20 jours. Toutefois, les prévisions météorologiques ne prévoient pas un retour du froid et le démarrage des parcelles les plus précoces ne devrait pas tarder.

### **S'organiser pour ne pas subir le pâturage**

Il faut se tenir prêt pour la mise à l'herbe : pour assurer un bon pâturage, il est primordial de s'être bien organisé en amont (découpage des parcelles, clôtures, points d'abreuvement).

Concernant les apports d'azote, il faut privilégier des apports précoces pour toutes les parcelles qui vont être exploitées tôt (pâturage, enrubannage, ensilage). Les premiers apports doivent se terminer en ce moment pour les parcelles situées jusqu'à 900 m d'altitude. Plus haut, on a jusqu'à la mi-mars pour les réaliser. Pour les pâtures, la dose d'azote apportée est à moduler en fonction de la part de légumineuses, mais dans tous les cas elle ne doit pas excéder 50 unités.



**Il est temps de s'attaquer aux clôtures !**

*Ce bulletin a été rédigé avec l'appui du CASDAR (ministère de l'Agriculture) et de l'Agence de l'eau Adour-Garonne. Pour le recevoir chez vous, il suffit d'envoyer une demande par courriel à l'adresse suivante : [poussedelherbe@aveyron.chambagri.fr](mailto:poussedelherbe@aveyron.chambagri.fr)*

***Benoit Delmas,  
conseiller agronomie,  
Chambre d'agriculture***



**Le découpage des parcelles pour organiser le pâturage tournant est un point clé de la réussite. Les techniciens du service Elevage de la Chambre d'agriculture peuvent vous aider.**